

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE
Séance ordinaire du 18/09//2015**

L'an deux mil quinze, le 18 Septembre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Mme Liliane Faivre, Maire

Présents : Mesdames A. Jeune et A. Loureiro Messieurs Benoit M, Delacroix P, Ecartot JP, Goyard A, Lovisa JM.

Absents excusés : Messieurs Bouvet, Bouveret

En exercice : 10

Présents : 8

Date de convocation : 11/09/2015 **Date d'affichage** : 05/10/2015

Objet : Projet de plan de Zonage d'assainissement :

Le Maire de Saint Pierre présente au conseil municipal le projet de zonage d'assainissement dressé par le bureau d'étude Initiative concernant l'étude du schéma directeur d'assainissement avec zonage de l'assainissement.

Ce rapport présente les différentes possibilités d'assainissement, autonome ou collectif selon les zones.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

*approuve à l'unanimité le projet de zonage d'assainissement issu du schéma directeur de l'assainissement

* précise qu'au vu des différentes hypothèses et comparaisons, la commune a choisi de classer l'ensemble du territoire en assainissement autonome hormis le lotissement communal « le clos d'aval »

* sollicite la mise à enquête publique

* autorise le Maire à signer les documents concernant le plan d'étude



Le Maire,
Liliane Faivre